

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2012-0414/PR/SEL portant renouvellement du mandat et nomination des membres du Conseil de Gestion du Fonds de l'Habitat.

n° 2012-0414/PR/SEL

**Ministère**

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉE DU LOGEMENT

**Date de publication**

4 juillet 2012

**Numéro JO**

n° 13 du 15/07/2012

**Date du numéro**

15 juillet 2012

**INTRODUCTION**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

**VISAS****VU**La Constitution en date de 15 septembre 1992**VU**La Loi n°2/AN/98 4ème L portant définition et la gestion des établissements publics**VU**La Loi n°82/AN/00/2ème L portant création et organisation du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire**VU**La Loi n°101/AN/05/5ème L portant création du Fonds de l'Habitat et de la Gestion des Etablissements Humains**VU**Le Décret n°99-0078/PR/MFEN du 8 juin 1999 portant sur la définition et la gestion des établissements, publics**VU**Le Décret n°2001-0184/PR/MHUEAT du 8 septembre 2001 portant création du Fonds de l'Habitat et des Etablissements Humains**VU**Le Décret n°2011-066/PREdu 11 mai 2011 portant nomination du Premier Ministre**VU**Le Décret n°2011-0067/PRE du 12 mai 2011 portant nomination des Membres du Gouvernement**VU**Le Décret n°2011-0076/PRE du 17 mai 2011 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement Chargée du Logement.

**TEXTE INTÉGRAL****Article 1**

Conformément à l'article 10 du décret portant création du Fonds, les membres du Conseil de Gestion du Fonds de l'Habitat sont désignés ci-dessous

- Monsieur FATHI AHMED CHAMSAN, Directeur de Cabinet de la Présidence
- Monsieur RACHID HASSAN SABAN, Directeur de Cabinet de la Primature
- Monsieur IDRIS ABDI BOGOREH, Directeur de l'Exécution Budgétaire du MEFIP
- Monsieur ABDOURAHMAN MOHAMED GUELLEH, Maire de Djibouti
- Monsieur ABOUBAKER OSMAN BOUBAKER, Directeur Général de la SID
- Monsieur MOHAMED ALI HOUSSEIN, Directeur de l'Habitat et de l'Urbanisme
- Madame DEGMO MOHAMED ISSACK, Secrétaire Générale de l'UNFD
- Monsieur MOUSSA MOHAMED OMAR, Directeur de la Communication, de la Documentation et des Archives du MAECI
- Monsieur OMAR ABDILLAHI AHMED, 2ème Vice-Président de la Chambre de Commerce de Djibouti ;

#### Article 2

Les membres du Conseil de Gestion éliront le Président du Conseil et le Vice-président lors de la première séance.

---

#### Article 3

Les membres du Conseil de Gestion sont nommés pour une durée de trois (3) ans à compter de la signature du présent arrêté.

---

#### Article 4

Le présent arrêté sera enregistré, publié, diffusé partout où besoin sera.

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**